

Jeudi 25 juin 2015

Compte rendu Conseil d'école : Château Larcher-Marnay

Présents : Mmes Pirès, Chaplain, Pailler, Straehli, Delestre, Caron, De Pas, Moreau, Levent, Follain

Mrs Brousse, Métais

Mr Chaplain, maire de Marnay

Mr Gargouil, maire de Château-Larcher

Les enseignantes, Mmes Gatellier, Chaintré, Remacle, Royer, Sabatier, Naves, Louvion, Carnevilliers

Excusés : Mmes Dejugnac, Baggerre-Paquet, Delage

I. PRÉVISION DES EFFECTIFS DES CLASSES DU RPI 2015 - 2016

Marnay :

PS-MS-GS : $10 + 10 + 6 = 26$ élèves avec Mme Chaintré à temps partiel (80%)

GS-CP : $8 + 18 = 26$ élèves avec Mme Remacle qui reprend à temps complet

Château-Larcher :

PS-MS-GS : $9 + 11 + 6 = 26$ élèves avec Mme Gatellier et Mr Berland (décharge de direction)

CP-CE1 : $6 + 21 = 27$ élèves avec Mme Carnevilliers

CE2-CM1 : $13 + 12 = 25$ élèves avec Mme Sabatier

CM1-CM2 : $9 + 17 = 26$ avec Mme Naves et Mr Berland (complément temps partiel)

II. BILAN DES PROJETS DE L'ANNEE

Marnay :

- les deux classes sont allées au Château d'Oiron. Cette sortie a permis tout un travail en arts visuels autour du portrait pour les GS-CP et sur les collections pour les PS-MS-GS.
- Ecole et Cinéma

- Randonnée tous les vendredis pour se préparer à aller à Château-Larcher pour le pique-nique de fin d'année, le 3 juillet.

- Sorties de fin d'année : les GS-CP iront à Saint-Benoit pour une journée sportive (jeux collectifs et accrobranche) avec le CP-CE1 de Château-Larcher. Les PS-MS-GS iront à Poitiers, au cinéma de Dietrich le matin et à la caserne des pompiers l'après-midi.
Château-Larcher :

PS-MS : projet danse avec la troupe les « L2 » qui se concrétisera par un petit spectacle le 26 juin. La sortie de fin d'année se fera à Poitiers avec la classe de Marnay.

CP-CE1 : suite d'école et cinéma, sorties USEP avec Smarves et sortie de fin d'année à Saint-Benoit.

CE2-CM1 : journée randonnée autour de Château-Larcher. Les CE2 ont passé leur permis

piéton, ils ont tous été reçus. L'infirmière scolaire est intervenue plusieurs fois dans la classe pour réaliser une initiation aux premiers secours.

CM1-CM2 : la participation à école et cinéma a permis de réaliser des productions plastiques et des productions d'écrits. La classe a participé à des rencontres USEP avec les écoles d'Aslonnes et de Vivonne. L'infirmière scolaire est intervenue dans la classe sur le thème du sommeil.

Les CE2-CM1 et CM2 sont allés passer 3 jours à Lathus. Le séjour s'est très bien passé. Les élèves étaient ravis. Les enseignantes remercient l'APE et la mairie pour leurs soutiens.

III. CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE DU PEDI

L'objectif du comité de pilotage est de se réunir environ trois fois par an afin de se concerter et d'échanger sur les activités proposées le lundi après-midi. Il s'agit de faire le bilan de la période écoulée et d'échanger sur les futures activités.

Ce comité serait constitué d'élus, d'enseignants, d'agents et de parents d'élèves.

Le comité de pilotage verra le jour à la rentrée prochaine, un mot sera donc donné à chacun en début d'année scolaire.

IV. PERISCOLAIRE

Les représentants de parents d'élèves soulignent que des dysfonctionnements ont lieu à la cantine de Château-Larcher.

Mr Gargouil regrette de ne pas avoir été informé plus tôt de ce souci. Il rappelle que tout problème à la cantine doit être signalé en mairie, les parents seront reçus.

Cependant, il indique que des choses vont être mises en place pour tenter d'améliorer cette situation qui ne peut pas durer aussi bien pour les enfants que pour les agents.

Un règlement intérieur de la cantine va être mis en place.

Les agents vont pouvoir suivre des formations et leurs rôles vont évoluer.

Les services vont être réorganisés.

V. QUESTIONS DIVERSES

• Transport scolaire: le petit bus de Château-Larcher ne pourra plus circuler à la rentrée, c'est le Conseil Général qui s'occupera du ramassage scolaire.

• Les parents d'élèves remercient la mairie de Château-Larcher pour les commémorations du 8 mai. Les élèves qui y ont participé ont reçu une médaille et un diplôme.

• Scolarisation des enfants de moins de 3 ans pour la rentrée 2015 : aucun enfant ne sera admis au regard des effectifs déjà importants dans les deux classes de maternelle.

Séance levée à 19h55